

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **JOSEPH-CHARBONNEAU**
Autre(s) appellation(s)
2. No. dossier **18**
3. No. réf. Archives CSDM **083 / 732**
4. ANNÉE de construction **1980**
5. ARCHITECTE concepteur **Mercier, Boyer-Mercier**
6. FONCTION actuelle **École secondaire spéciale**
7. COORDONNÉES **8200, rue Rousselot
Montréal, QC H2E 1Z6
(514) 596-4350
jcharbonneau@csgm.qc.ca**
8. PERSONNE ressource **Monsieur Bertrand Caron, directeur**
9. PHOTO de la façade



Joseph-Charbonneau, rue Rousselot, vers le Nord • Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, novembre 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

Implantation très importante en dimensions. Le bâtiment occupe toute la largeur de la portion centrale d'un îlot de double largeur (deux îlots combinés). Le Nord de cet îlot est occupé par l'école VICTOR-DORÉ.

b) Alignement sur la rue

La masse du bâtiment est parallèle aux rues entre lesquelles il s'insère. Recul important par rapport aux rues.

c) Cour d'école

Pas de cour d'école.

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

Gymnase, piscine, bibliothèque, cafétéria, autres locaux spécialisés.

12. PHOTO de la façade

Aucun.

13. PLAN DE LOCALISATION

Quartier Villeray / Petite-Patrie



B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
N/d.
2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
N/d.
3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
École secondaire pour élèves handicapés.
Peut-être l'un des bâtiments scolaires "neufs" les plus récents de la CSDM. Y a-t-il eu beaucoup de constructions d'écoles neuves à Montréal depuis 1980 ?
4. ORIGINE TOPONYMIQUE
JOSEPH-CHARBONNEAU
Monseigneur Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal entre 1940 et 1950.
5. PUBLICATIONS sur l'école
Prix d'excellence de l'OAQ 1980.
6. PLANS et autres dessins originaux existants
N/d.
7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
N/d.

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1980	Construction	Mercier, Boyer-Mercier, architectes

2. NOMBRE D'ÉTAGES **Trois niveaux (sous-sol et deux étages).**

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

Atypique. Conception contemporaine (fin des années 1970) pour un bâtiment scolaire aux fonctions spécifiques et particulières à cette école.

Plan compact très massif. La partie principale de l'école est regroupée autour d'un atrium central. Un bloc-annexe est relié à l'école par un lien intérieur à travers un passage ouvert extérieur entre les deux bâtiments. Le bloc-annexe comprend les fonctions de "services" principaux de l'école, autres que les classes d'enseignement et les bureaux, soit la piscine, le gymnase, la cafétéria et la bibliothèque.

b) Symétrie

Symétrie approximative. La répartition des fonctions et la conception du bâtiment répondent à une symétrie générale qui ne se vérifie cependant pas dans les détails de l'aménagement.

c) Circulation

La circulation est composée comme un réseau d'espaces entre les blocs de différentes fonctions de l'école. Le réseau est comparable à un système de rues, avec une place centrale et une avenue principale au centre, reliant les deux bâtiments de l'école, complété par des rues perpendiculaires secondaires. L'école étant conçue pour une clientèle à mobilité réduite, les circulations verticales sont assurées par des rampes ou des ascenseurs, et les couloirs sont d'une largeur importante pour faciliter la circulation des élèves à mobilité réduite. L'essentiel des activités de l'école est réparti sur seulement deux niveaux. Le sous-sol comprend l'espace d'entrée et de sortie des élèves. Une particularité très intéressante de cette école : les quais d'accès aux autobus assurant le transport des élèves sont situés dans le sous-sol du bâtiment, protégé des intempéries, et donnant accès, directement à l'intérieur, aux espaces de l'école.

d) Plan schématique

Étage.



4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

a) Conception esthétique

- **Composition en rupture avec les principes classiques :**
 - **volonté d'une expression architecturale contemporaine,**
 - **simplicité, économie, sobriété, rationalité, fonctionnalité,**
 - **esthétique plutôt brutaliste (usage déployé du béton apparent),**
 - **articulation de volumes pour créer les élévations,**
 - **traitement plastique de l'extérieur ;**
- **Programme particulier sans précédent qui a imposé une conception esthétique nouvelle en lien avec le programme ;**
- **Netteté tectonique et séparation claire des matériaux :**
 - **surfaces de briques, béton et fenêtres,**
 - **parois lisses, sans relief,**
 - **volumes davantage qu'élévations verticales ;**
- **Beaucoup d'espaces résiduels autour du bâtiment ;**
- **Introversion du bâtiment :**
 - **enveloppe opaque, avec peu de contact avec l'extérieur,**
 - **entrées difficiles à situer et peu soulignées par l'architecture ;**
- **Intégration du "paysage" à l'aménagement architectural du bâtiment ;**
- **Conception esthétique aussi intéressante à l'intérieur :**
 - **utilisation de puits de lumières ouverts sur deux niveaux ce qui crée des espaces particulièrement agréables (atriums),**
 - **générosité des espaces de circulation,**
 - **tectonique réelle des matériaux assumée et exprimée (brute), blocs de béton apparent et béton coulé apparent (cages d'ascenseur), équipements mécaniques visibles au plafond des classes, etc.**
 - **finition intérieure de type "industriel" ;**
- **Aucun élément décoratif.**

b) Conception fonctionnelle

- **Représentative de l'extérieur :**
 - **pas d'entrée principale très claire ou évidente parce que la majorité des mouvements se font en autobus, d'où la présence de rampes d'accès véhiculaires directement au sous-sol du bâtiment ;**
- **Prédominante à l'intérieur :**
 - **ségrégation fonctionnelle (classes et locaux disposés en îlots au lieu d'être réparties le long d'un corridor),**
 - **bâtiments annexe comprend les fonctions de "services" autres que les classes, alors que le bâtiment principal comprend tous les espaces d'enseignement et les différents bureaux,**
 - **choix de couleurs correspond à une codification des couleurs en fonction de l'étage (bleu-orange pour le r.-de-c., vert-jaune pour le 1^{er} étage afin de bien orienter les élèves dans l'école,**
 - **ascenseur à double ouverture, que l'on peut traverser (détail pratique),**
 - **réseau de circulation représente les espaces publics de l'école, rues, places.**

c) Adéquation extérieur / intérieur

- **Peu évidente et peu lisible. L'enveloppe est conçue comme une conséquence de l'articulation de volumes qui régissent l'organisation interne du bâtiment.**

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

Béton.

b) Enveloppe

- **Murs écrans en maçonnerie (brique brune) ;**
- **Béton moulé apparent largement employé ;**
- **Fenêtres systématiques, de petits carreaux dans un cadre métallique noir ;**

c) Intérieur

CLASSES	Dalle de béton avec équipements mécaniques, d'éclairage et électriques apparents. Planchers recouvert d'un enduit protecteur de couleur(peinture sur béton, ou matière de caoutchouc).
CORRIDORS	Idem que les classes, mais avec un plafond suspendu composé de lattes métalliques.
ESCALIERS	Aucun escalier remarqué. Rampes ou ascenseurs. Ascenseurs exprimés par une cage de béton avec un éclairage rasant qui met en valeur la texture brute du matériau.
CLOISONS	Blocs de béton apparent. Bandeaux de fenêtres "industriels", avec de légers cadres métallique, au-dessus des cloisons de blocs. Cloisons avec main-courante.
PORTES	Standard. En métal avec verre armé.

L'intérieur de l'école paraît très sombre, étant donné le peu de sources d'éclairage dans les corridors. Par contre, un apport d'éclairage naturel zénithal par des puits de lumière au-dessus de deux atriums permet d'amener de la lumière au cœur de l'école, et d'éclairer des locaux qui n'ont pas de fenêtres sur l'extérieur.

Les espaces tels gymnase, piscine, et autres, obéissent sensiblement à la même finition intérieure, et nous ne les décrivons pas de manière détaillée. Les installations sportives seraient de plus en propriété partagée avec la Ville de Montréal.

6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Prix d'architecture OAQ ;**
- **Expression très contemporaine de l'extérieur de l'école :**
 - **articulation de volumes lisses et distincts,**
 - **découpage très net des différentes parties et éléments des façades,**
 - **rationalité des lignes et esthétique brutaliste très sobre,**
 - **matériaux utilisés pour leur nature propre (béton apparent),**
 - **intégration des aménagements paysagés à l'architecture ;**
- **Fonctionnalité de l'école traduite par son aspect extérieur ;**
- **Bloc "sportif" intégré à l'école : gymnase et piscine, comprenant également la cafétéria et la bibliothèque ;**

b) Intérieur

- **Conception fonctionnelle prédominante non sans être pourvue de qualités esthétiques et architecturales :**
 - **intégration de la lumière naturelle à l'intérieur,**
 - **espaces-atriums ouverts et dégagés, lumière zénithale du soleil,**
 - **présence d'arbres dans les cours intérieures de l'école,**
 - **utilisation des couleurs à l'intérieur (orientation et repérage),**
 - **finition intérieure brute, simple, efficace et économe d'entretien,**
 - **usage de béton apparent, de blocs de béton, de fenêtres industrielles,**
 - **dévoilement de la mécanique (pas de plafonds suspendus) dans les classes,**
 - **générosité de l'espace pour faciliter les circulations ;**
- **Garage et quais d'autobus souterrains, à l'intérieur :**
 - **équipement particulier et unique à cette école ;**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Sculpture en métal (acier inox), devant la porte d'accès principal :**
 - **artiste inconnu, s.d.**

b) Intérieur

- **Aucun élément remarqué.**

c) Mobilier d'origine

- **N/a. S'applique difficilement dans ce cas-ci.**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

- **Excellente, mais s'applique difficilement dans ce cas-ci.**

b) Intérieur

- **Excellente, mais s'applique difficilement dans ce cas-ci.**

D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Intégration de l'aménagement paysager de l'école avec l'architecture du bâtiment. Prolongement de la structure en béton pour former des parcelles gazonnées de terrain, avec arbres et arbustes.

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Pas de cour d'école. Quelques espaces résiduels sont situés dans le pourtour de l'école, entre les différentes articulations du bâtiment. Ces espaces peu éclairés et peu dégagés ont été clôturés afin d'en prévenir des accès indésirables.

b) Revêtement de sol

N/a.

c) Jeux

N/a.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

Bâtiment situé sur un îlot comprenant trois implantations institutionnelles, dont deux de grandes dimensions, soit les deux écoles pour élèves handicapés de la CSDM, Victor-Doré (primaire) et Joseph-Charbonneau (secondaire). Ces deux bâtiments ne possèdent aucune relation architecturale entre eux, étant de conceptions très différentes. Ils sont séparés par la cour d'accès véhiculaire de l'école Victor-Doré. Seule la rue Chambord possède un cadre bâti résidentiel, composé de demeures jumelées de deux ou trois étages. Cadre urbain immédiat plutôt anonyme, peu fréquenté, excepté pour les usages de l'école.

b) Évolution du cadre bâti

Environnement urbain à proximité plutôt déstructuré. Plusieurs types d'occupation à diverses densités. Évolution difficile à évaluer.

c) Point d'intérêt

Le bâtiment représente un point d'intérêt plutôt anonyme. La fonction scolaire du bâtiment n'est d'abord pas très claire et peu perceptible de l'extérieur. Sa relation avec l'école Victor-Doré voisine est également assez faible. Le bâtiment ne profite pas non plus d'une grande visibilité dans son contexte. Étant donné que la clientèle fréquentant l'école ne provient pas immédiatement du quartier, mais de tout le grand Montréal, par autobus, l'usage du bâtiment n'est pas non plus ancré dans le quartier.

